

 <p>Inspection Éducation Nationale Circonscription Mantes 2</p>	<p>École Élémentaire Pierre et Marie CURIE 36 rue des Pressoirs 78 440 PORCHEVILLE 01.34.79.61.60 0781375w@ac-versailles.fr</p>	
Compte-Rendu du Conseil d'École n°1 du 5 novembre 2019		
<p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p> <p><u>Présents</u> Mme MARCOTTE Mme TROCHET Mme BOUFFARD Mme BROUILLOU Mme ORTIZ Mme CADOU DAL Mme CASSIEN Mme GARRIDO Mme LAUDINAT M MARY M CAHUZAC Mme BERNABEI</p> <p><u>Absents excusés :</u> Mme GRAZIUZO, IEN Mme LAUDINAT Membres du RASED</p>	<p style="text-align: center;"><u>Parents d'élèves</u></p> <p><u>Présents</u> <i>Titulaires</i> Mme MORAIN Paméla Mme ABRANTES Elodie Mme YOUSFI Rachida Mme SAFFROY Magaly Mme PASTANT Mathilde M BUON Sébastien Mme VANACKER Sandrine Mme BENAROUIA Sabrina M SCILLIERI Éric Mme REUZEAU Blandine <i>Suppléante</i> Mme TANGUY Sylvie</p> <p><u>Absents:</u> M PICHON David</p>	<p style="text-align: center;"><u>Commune</u></p> <p><u>Présents</u> Mme DHONDT, Adjointe au Maire Mme GOBDHANE, Directrice Espace Boris Vian</p> <p><u>Absent excusé</u> M MARTINEZ, Maire</p>

- **Tour de table** : présentation des enseignants, parents délégués, membres de la mairie.
- **Rappel des missions du parent élu** : « *Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de cette instance participative : ils ont voix délibérative. Ils participent au vote du règlement intérieur de l'école et prennent part aux décisions concernant la partie pédagogique du projet d'école, sur proposition des équipes pédagogiques. Les parents d'élèves élus donnent aussi leur avis et apportent des suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement : activités périscolaires, restauration, hygiène, intégration des enfants handicapés, sécurité des enfants, rythmes scolaires. En outre, ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève.* »

Pour rappel seuls les représentants de parents titulaires peuvent voter, ou leur suppléant en cas d'absence.

1. Règlement de l'école - Violence

Après un début d'année mouvementé, un climat peu propice aux apprentissages s'est installé, avec des événements violents à l'intérieur et hors de l'école.

Un Conseil de Maîtres extraordinaire s'est tenu, lors duquel nous avons décidé d'un protocole de sanctions, en accord avec Mme GRAZIUZO, IEN.

- ✓ La serrure de la porte des toilettes garçons dans la cour
- ✓ Les pênes des salles de classes à réparer des classes de CPb et CM1a (salles 32 et 38)
- ✓ Enlever un tableau mobile dans la classe de CE2a (salle 42)
- ✓ Relier l'ordinateur de la salle des maîtres à internet et à l'imprimante
- ✓ La crémonne de la porte du couloir du 2^e étage (côté salle 35)
- ✓ Les stores de la salle 28 sont à réparer
- ✓ Mettre en place une sonnerie audible de la cour

4. Sécurité : Évacuation et PPMS

Évacuation - 3 exercices annuels obligatoires

Le premier exercice incendie a eu lieu le 24 Septembre 2019 à 9h35.

Pendant l'exercice d'évacuation, les CP ont découvert le lieu de rassemblement. L'école a été évacuée en 1mn09s.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

Notre protocole a été remis à jour en début d'année, et validé par la Circonscription.

Notre premier PPMS a eu lieu le 10 Octobre. Les parents ont été informés par un courrier de l'Inspection collé dans le cahier de liaison.

Il s'agissait d'un exercice « attentat-intrusion ». L'arrivée de l'intrus a été simulée par l'entrée rue des Pressoirs. C'est donc Mme MARCOTTE qui a alerté les collègues.

Chaque classe s'entraîne à réagir à une intrusion malveillante dans l'école. Ces réactions varient selon l'emplacement de la classe, selon le protocole établi. Au rez-de-chaussée, les classes évacuent ou se confinent en silence dans un lieu préalablement défini et en fonction du lieu d'arrivée des intrus. Dans les étages, les classes s'enferment à clef et se cachent sans bruit.

Le signal a été donné par le biais d'un groupe WhatsApp « infos école » auquel tous les enseignants sont membres, les remontées d'effectifs ont été faites également par ce biais, pour transmission ensuite à l'Inspection.

Cependant, ce moyen d'alerte ne nous semble pas le plus judicieux : les enseignants n'ont pas toujours l'œil sur leur portable, et peuvent ne pas l'entendre. À défaut d'autre moyen d'alerte, c'est celui-ci qui est retenu.

Lors des vacances de la Toussaint, des boîtiers anti-intrusion sonores et lumineux ont été installés dans toutes les classes. Ces boîtiers sont reliés à la Mairie qui est aussitôt alertée. Mme GARRIDO se rapprochera de M DURAND pour une formation pour l'utilisation de ces boîtiers.

Gestes violents lors des récréations :

Comme évoqué au début de ce Conseil, un climat de violence a été notable dès la rentrée.

La surveillance de la cour de récréation a été réorganisée afin d'anticiper au mieux tout comportement inadapté, avec 3 enseignants de service (2 dans la cour et 1 d'infirmerie, en renfort) au lieu de 2 habituellement, avec un adulte devant les toilettes.

Un planning de ballon a été établi par service dans deux zones distinctes (foot et autres jeux) pour éviter les tensions entre les élèves au sujet de ces jeux. Les ballons personnels sont donc désormais interdits. C'est l'école qui fournira les ballons en mousse. Ils seront renouvelés à chaque période si nécessaire. Charge aux enfants d'en prendre soin pour qu'ils « tiennent » jusqu'aux vacances.

5. OCCE et USEP

Les appels aux dons ont été effectués mi-octobre.

▪ U.S.E.P.

Cette année, au vu des projets de l'année, l'école ne s'adhèrera pas à cette association. Elle restera donc en sommeil cette année.

▪ O.C.C.E.

Tous les élèves seront affiliés.

C'est par le biais de cette association que sera financée la Classe d'eau prévue cette année, le projet Grand Nord, et toutes les actions pédagogiques de l'année.

Chaque classe a un budget de 40 € par élève pour les sorties scolaires (Entrées + Transport), ceci représente environ 11 000 €, financé grâce à la subvention municipale.

Avec les dons des parents, nous espérons pourvoir avoir une coopérative de classe de 5€ par élève pour divers achats pour la classe (arts visuels, objets réalisés par les enfants...)

Dans le cadre du Projet Grand Nord, les échanges avec un explorateur participant à la Polar Team, randonnée avec des chiens de traîneaux, ainsi que son intervention à l'école en juin prochain, sur deux jours coûtent 3000 € pour les 11 classes.

6 classes (CPa CPb CE1a CE1b CE2b et CM1a) ont élaboré un projet appelé PACTE faisant intervenir 3 artistes, comédienne, percussionniste et musicienne pour 12 séances par classe pour un montant prévisionnel de 14 501,23 € en partenariat avec le théâtre de la Nacelle.

L'élaboration de ce projet nous permet de demander des subventions.

Tous les élèves de CM2 cette année sont déjà partis en classe de découverte. C'est pourquoi l'opportunité de monter ce projet de grande envergure pour 6 classes nous a semblée opportune.

Le projet a été validé par Mme GRAZIUZO, nous attendons la validation de la DSDEN afin de concrétiser ce projet, et de connaître le montant de la subvention demandé à la DSDEN (1 500 € demandés).

La Mairie a également donné son accord pour nous aider à le financer.

Edit du 25/11/2019 :

Précisions sur le budget alloué à l'école pour l'année 2019-2020.

1. L'école dispose de 15 680 € attribué par la Municipalité ventilés comme suit :

- ✓ Fournitures scolaires 11 250 €
 - Fournitures de classe, 41€ par élève
- ✓ Fournitures RASED 500€

- ✓ Fournitures UPE2A 610 €
 - ✓ Complément ouverture 11^e classe 500 €
 - ✓ Fournitures administratives 850 €
 - Fournitures Direction et rames feuilles photocopie pour toutes les classes
 - ✓ Maintenance photocopieur, Pharmacie, Spectacle de Noël, 1 970 €
2. L'école dispose d'une subvention municipale d'un montant de 12 500 €
 - ✓ 40 € sont attribués par élève pour les sorties soit 11 120 € pour les 278 élèves inscrits au 25/11/2019.
 - ✓ Le reste est alloué au fonctionnement quotidien de l'école (Ballons de récréation, fournitures JO, matériel de sport, cotisation OCCE, frais bancaires...)
 3. La Municipalité attribue un budget supplémentaire pour le Projet PACTE, cette année d'un montant de 14 501,23 €.
 4. La classe d'eau est subventionnée à hauteur de 700 € par classe.

6. Projet d'école

Le projet est en place encore pour 1 an. Un nouveau projet sera rédigé pour la rentrée 2020.

Rappel des 3 axes :

1°) La compréhension fine des écrits

2°) Les méthodes et outils pour apprendre

3°) La formation de la personne et du citoyen

Le bilan des actions de l'an dernier et les fiches pour celles de cette année seront effectués lors d'une réunion d'équipe mercredi 13 novembre prochain.

7. Classe EILE

Enseignement International des Langues Étrangères.

C'est un enseignement dispensé hors temps scolaire ouvert à tous les élèves.

Suite à l'enquête effectuée l'an dernier auprès des parents d'élèves, aucun cours n'a été mis en place cette année.

8. Prise en compte des élèves en difficulté

▪ **le PPRE (projet personnalisé de réussite éducative)** : les familles dont l'enfant est concerné ont été ou vont être reçues par l'enseignante de la classe. Le PPRE vise à aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre en adaptant le type de travail demandé ou la quantité de travail. Il peut aussi être mis en place lors de comportement inapproprié. Il n'a pas de durée déterminée : il est mis en place ou arrêté selon l'évolution des besoins de l'élève.

UPE2A:

Mme BERNABEI, prend en charge 6 enfants sur notre école. C'est une enseignante spécialisée dans l'accueil des élèves primo-arrivants (non francophones). Ils sortent de la

classe pour aller travailler le Français avec elle au sein de petits groupes. En tout, Mme BERNABEI intervient auprès de 24 élèves sur 6 écoles.

CLAS (accompagnement à la scolarité) :

Intervention de Mme GOBDHANE, directrice de Boris Vian.

Il est mis en place par les services de la municipalité, et encadré par des animateurs spécifiquement formés, en lien avec notre projet d'école.

Il propose des activités d'appui à la scolarité (devoirs, acquisition de méthodes de travail et développement de l'autonomie par le biais de jeux ou activités non scolaires) et aide à la confiance en soi.

L'identification des élèves à besoin se fait en collaboration avec les enseignants, et les activités sont entièrement choisies et gérées par les animateurs. Ce n'est ni du soutien scolaire, ni une étude surveillée, mais un accompagnement en accord avec les familles qui doivent en être partenaires. Deux rencontres avec les responsables du CLAS ont eu lieu avec Mme GARRIDO pour identifier les élèves qui pourraient entrer dans ce dispositif.

Il y a 2 groupes de 8 élèves (cycle 2 et 3) et cette année il s'étend au collège avec les classes de 6^e et 5^e.

a. APC

▪ **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : souvent appelés « soutien » pour les familles.

La note de service du DASEN du 13.06.2019 nous demande de soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles, et contribuer à la maîtrise de la langue française et des mathématiques par tous. Organisées sous forme d'ateliers ou de clubs de lecture, ces activités seront complémentaires de celles conduites en classe.

Ces APC sont facultatifs et nécessitent l'accord des parents. Ils sont proposés par les enseignantes de manière périodique, selon les besoins des élèves.

b. RASED

▪ **La psychologue scolaire** (Mme BELAROUCI) : elle a une mission d'évaluation. Elle ne fait pas de suivi thérapeutique. Ses interventions se font à la demande des familles ou des enseignants, avec l'accord de la famille, et sont confidentielles.

▪ **l'enseignante spécialisée E** (Mme LAOT) : elle intervient pour les élèves pour lesquels les aides mises en place en classe ne suffisent pas. La prise en charge a lieu en général 2 fois par semaine sur une vingtaine de séances, en classe ou bien en petits groupes de 4 ou 5. Elle travaille sur les procédures et le contenu, sous forme de petits projets. Les parents sont informés de cette aide qui se met en place à la demande des enseignants.

▪ **l'enseignante spécialisée G** (Mme PIATZSZEK) : elle intervient auprès des élèves qui n'ont pas compris ou acquis leur métier d'élève.

Début octobre ont eu lieu des concertations avec les enseignants pour des propositions de prise en charge d'élèves. Les parents des élèves concernés en sont/seront informés.

- Les membres du RASED remercient la municipalité pour l'attribution du budget de fonctionnement.

9. Évaluations Nationales

CP et CE1: passation entre le 16 et le 28 septembre.
Puis une 2ème session pour les CP entre le lundi 20 janvier et le vendredi 31 janvier 2020.

La saisie est anonymée pour la remontée nationale.

Nous avons eu juste avant les vacances les résultats individuels des élèves, donc pas encore assez de recul pour les analyser.

Des résultats par école seront disponibles pour l'Inspectrice, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les parents d'élèves seront informés des résultats de leur enfant et ce qu'ils indiquent à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun, lors de retours individuels proposés par chaque enseignante de CP et CE1.

10. Sorties et projets

Grand Nord

Une convention a été signée avec Sébastien DOS SANTOS BORGES, un explorateur polaire qui participe à la course Polar Team avec ses chiens de traîneau. Jusqu'au 29 février, il y aura des échanges hebdomadaires avec lui : nous communiquons par le biais de vidéos mises en ligne de son côté, et chaque école participante lui posera jusqu'à 5 questions par semaine. Il viendra à l'école les 22 et 23 juin pour une conférence et des ateliers dédiés aux élèves, en compagnie de ses chiens.

PACTE

En parallèle du Grand Nord, le projet PACTE a été élaboré pour 6 classes (maximum de ce dispositif) afin d'organiser des interventions culturelles et artistiques en compléments des apprentissages pluridisciplinaires déjà travaillés en classe.

Pour introduire ce projet, une sortie au théâtre de la Nacelle a déjà eu lieu le 8 octobre dernier, ou les 6 classes ont assisté au spectacle « Mirages - les âmes boréales »

Classe d'eau

Les classes d'eau, sont des modules d'éducation à la citoyenneté, et participent à l'action publique de prévention pour la protection de l'eau.

Pendant 5 jours, du 9 au 16 décembre seront organisés des ateliers, des visites de proximité. Les emplois du temps des 11 classes seront bouleversés pour favoriser un temps fort.

Cet emploi du temps articulera des **rencontres** avec les intervenants compétents dans le domaine de l'eau, des **visites** de sites ou d'installations représentatives : un travail en **ateliers** sur l'eau.

Nous présenterons une production finale (exposition) lors d'une séance de clôture, dont la date reste à définir.

Cette classe pourra être financée par une subvention de 700€ par classe attribuée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, après validation de notre dossier de candidature.

Piscine

Toutes les classes de l'école iront à la piscine de Porcheville. Chaque classe bénéficie d'un trimestre minimum, et de deux trimestres maximum.

Du fait de la réouverture tardive de la piscine pour cause de travaux, il y aura 8 séances pour le premier trimestre, et 9 séances pour les deux autres.

18 créneaux ont été attribués à l'école cette année, répartis comme suit :

Les CP, CE1b, CE2a et CM1 auront 2 trimestres

Les CE1a, CE2b et CM2 en auront 1.

Spectacles de Noël

Les enseignants sont en cours de recherche d'un spectacle auprès de compagnies théâtrales.

Projet Jeux Olympiques

Nous reconduisons cette année les « Jeux Olympiques ». Les épreuves seront sur le thème du Grand Nord, et chaque classe représentera un pays du Nord. La date sera définie rapidement et communiquée au parents le plus tôt possible car nous solliciterons des volontaires pour nous aider à encadrer les ateliers prévus : une quarantaine de parents pour une vingtaine d'ateliers. Il s'agit de composer 40 équipes qui se rencontreront sur des activités duelles. Chaque équipe se composera d'un élève par niveau de classe pour favoriser la cohésion, la collaboration et le tutorat.

La date sera indiquée lors du prochain conseil d'école.

Sorties Bibliothèque

La Médiathèque de l'Espace Boris VIAN propose aux enseignants des ateliers. Elles s'y rendent généralement une à deux fois selon un planning proposé par période.

Lundi 11/11 : commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Le nombre d'élèves présents sera transmis à la mairie jeudi 8 novembre.

Des élèves présents chanteront La Marseillaise.

La photo de classe et les photos individuelles ont été réalisées le 04/11. Les photos de fratrie avec les maternelles ont eu lieu à cette occasion.

Les **livrets d'évaluation** seront remis 2 fois cette année : le premier fin janvier lors de RDV individuels, le deuxième fin juin.

11. Nouvelle école

Les travaux sont dans les temps, l'école devrait être terminée au premier trimestre 2020. Une réunion se tiendra le 12.11.2019 à la Mairie où sont conviés les parents titulaires afin de leur présenter leurs projets de carte scolaire et répondre à leurs interrogations.

12. Questions diverses

Certaines questions ont déjà été traitées lors de ce conseil :

- Nombre de séances de piscine par classe
- Voyage des CM2

Mmes MORAIN et BENAROUIA demandent cependant des précisions : Pourquoi avoir fait le choix de ne pas partir, les enfants sont déçus.

Réponse : Les sorties et voyages scolaires se font au service des apprentissages, ils doivent entrer dans un projet pédagogique. Avant de choisir de monter le projet PACTE, l'équipe s'est assurée que tous les élèves étaient partis au moins une fois en séjour, ce qui a été le cas pour les CM2 de cette année. Ainsi ils ne sont pas pénalisés.

Mme GARRIDO rappelle que les séjours en classe de découverte ne sont pas obligatoires, ni un dû, et que les enseignants pour des raisons personnelles peuvent refuser de partir.

- Sorties scolaires

Pour le Projet PACTE, pourquoi seulement 6 classes, et comment s'est fait le choix des classes participantes ?

Réponse : Le projet PACTE ne peut concerner que 6 classes au maximum. Ce projet a été élaboré depuis mai dernier, c'est-à-dire avant la nomination des nouveaux enseignants, puisqu'il devait être validé par l'Education Nationale avant le 15.09. S'agissant d'un projet important en termes d'investissement pédagogique, nous ne pouvions décider pour les collègues d'y participer ou non.

En marge de ce projet chaque classe disposera de son budget habituel pour les sorties tout au long de l'année.

Manque de matériels dans les classes (est ce que les fournitures manquantes sont arrivées ?)

La majorité du matériel commandé est arrivé. Il reste quelques reliquats qui nous seront livrés dès que les prestataires (TONNENX, Editions SED et JOCATOP) seront en mesure de nous les fournir.

La classe de CPc a-t-elle rattrapé le retard suite aux différents changements de maîtresses ?

Mme BOUFFARD informe que la classe de CPc a rattrapé son retard en lecture et mathématiques puisque l'avancement des élèves est désormais identique dans les 3 classes.

En revanche, pour obtenir ce résultat, d'autres domaines ont été moins travaillés, comme la découverte du monde et la culture humaniste. Les programmes étant annualisés, les apprentissages se ré-équilibreront d'ici la fin de l'année.

Horaires de sortie : les enfants sortent rarement à 16h30 mais plutôt vers 16h40-45, pourquoi ?

Comme indiqué dans le règlement intérieur, 16h30 est la fin de la classe. Les élèves sortent à partir de cet horaire, une fois que les animateurs sont passés dans chaque classe pour récupérer les enfants inscrits à la garderie.

Les 15 minutes de décalage correspondent donc à cet appel, l'habillage, et la traversée de la cour qui nécessite parfois des arrêts pour la mise en rang et éviter une sortie désordonnée.

Les réunions ou rdvs pendant le temps scolaire ne peuvent pas avoir lieu en dehors des horaires de classe afin d'éviter que les enfants soient dispatchés dans les autres classes ?

La majorité des rendez-vous nécessitant la présence des enseignants et/ou de la directrice se font sur des temps en-dehors de la classe.

En revanche, il y a des réunions réunissant une équipe éducative, avec le RASED, des professionnels en libéral, les AVS, et autres professionnels. Ces réunions ont nécessairement lieu sur temps scolaire.

Début octobre, il y a eu des jours avec des répartitions d'élèves toute la journée car il s'agissait des concertations avec le RASED. Chaque enseignant a bénéficié d'1h de réunion avec les 2 enseignants spécialisés et la psychologue scolaire ce qui représente 12h de réunion. Ces concertations doivent se tenir avant les vacances de la Toussaint.

Problème dans les toilettes

Ce problème est connu et récurrent. Nous encourageons les élèves à aller aux toilettes à deux, pour que le camarade puisse prévenir un adulte en cas de problème. Lors des récréations, seuls deux toilettes sont disponibles dans la cour, et malgré la surveillance d'un adulte qui se tient devant pendant la récréation, les élèves ont tout de même un comportement inapproprié.

Est-il possible que les maîtresses des études ouvrent le portail au lieu du portillon car nous devons signer pour récupérer les enfants ce qui provoque de l'encombrement.

M MARY informe que ce doit être le cas. Lors de son absence, les maîtresses assurant l'étude étant des collègues de maternelle n'avaient pas la clé pour pouvoir ouvrir le grand portail.

Les attentes de l'école par rapports aux représentants de parents d'élèves.

Il faut différencier 2 rôles pour les parents.

Il y a le rôle des parents élus au Conseil d'École qui représentent et sont porte-parole lors ces réunions. Ce sont des alliés favorisant la communication avec l'ensemble des parents de l'école, peuvent avoir un rôle de médiateur entre les parents et l'équipe enseignante et inversement.

En marge de leur rôle rattaché au Conseil d'école et cela peut s'élargir à tous les parents d'élèves, ils peuvent soutenir les projets en organisant en leur nom des actions pour financer des projets. L'école ne peut, d'un point de vue légal, les solliciter directement, ces actions doivent être à l'initiative des parents en fonction des projets annoncés, lors par exemple des différents conseils d'école. Les bénéfices sont récoltés sous forme de dons, l'Association de parents indique si elle a pour but de financer en général les projets, ou s'ils sont dévolus à un projet en particulier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

